

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 20 mai 2011
Date d'affichage
Date de séance 27 mai 2011

L'an deux mille onze, et le vendredi vingt sept mai à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	27
Procurations	6
Votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstention	0

Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
TUMAHAI Ronald	X		
ROHI Laurent	X		
POMMIER Aitu	X		
BARFF Oscar	X		
TURQUEM née TUPAI Sandrine	X		
ARO Dylma	X		
SALEM née STEIN Marie-Thérèse		X	BLANCHARD Moana
TEPAVA Wilhelm		X	POMMIER Aitu
BLANCHARD Moana	X		
HARUA née TEHETIA Monette	X		
MANEA Tania	X		
TEISSIER née PAHOA Berthe		X	ROHI Laurent
VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
TAEA Louis	X		
LEVAUDI Franck		X	ARO Dylma
NATUA née FULLER Hélène	X		
RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
CHING Yves	X		
TEKIAVAITOUA née ARAPA Chantal		X	
VAN BASTOLAER Gustave	X		
AH LO Victor	X		
RUA Antoine	X		
LISSANT Simplicio	X		
TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
MAITI Mareta	X		
TUMAHAI Hina	X		
ATAE Layana	X		
BERTHOLON Nicolas	X		
ATENI née TAPARE Marie		X	
BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia	X		
MARAMA née TEFAAFANA Claire	X		
CRIDLAND Johnes		X	TUMAHAI Ronald
HOWELL Patrick	X		
TETARIA Charles		X	HOWELL Patrick
HONG née THOMPSON Madeleine	X		

OBJET :

Acceptant la prise en charge de stages de natation à vocation préventive (PISAN) au profit d'enfants issus de quartiers prioritaires de PUNAAUIA et autorisant le Maire à signer la convention de financement

MAIRIE DE PUNAAUIA			
Arrivée le 27/05/11			
N°			
SERVICE	EXECUTION		
sd			
fin			
S	N	U	TTU
(s rép)	(30)	(7)	(3)
ELUS			
1) Projet de rép 2) Eléments de rép 3) Rép. directs 4) Suite à donner 5) Info			

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant l'avis favorable de la commission des affaires administratives réunie en date du 04 mai 2011 ;
- VU la décision du Comité de Pilotage du Contrat Urbain de Cohésion Sociale du 18 mai 2011 ;
- VU le courrier du Syndicat Mixte en charge du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 355/11 du 19 mai 2011 ;
- VU le projet de convention de financement annexé à la présente délibération ;
- VU les inscriptions budgétaires ;
- Après en avoir délibéré ;
- En sa séance du 27 mai 2011 ;

ADOPTE

Article 1 – Est autorisée la prise en charge de stages de natation à vocation préventive (PISAN) en faveur des enfants issus des quartiers prioritaires de PUNAAUIA.

Article 2 – Le Maire est autorisé à signer la convention de financement entre la commune et le Syndicat Mixte en charge du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Article 3 – Le montant de ce projet est arrêté à la somme de : 2 000 000 de francs CFP (DEUX MILLIONS DE FRANCS) selon le plan de financement suivant :

Commune	934 400
CUCS	1 065 600
Total	2 000 000 TTC

Article 4 – La dépense est imputable au budget communal, exercice 2011, articles 6714 422 et 6232 024 – section de fonctionnement

Article 5 – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

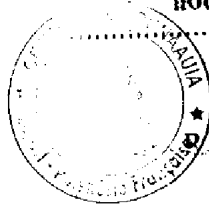
Article 6 – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 27 mai 2011

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

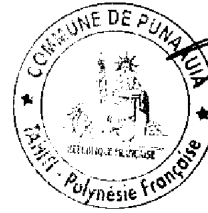
Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après envoi en subdivision le :
03 JUIN 2011
et après publication, affichage ou
notification le :



Le maire,

TUMAHAI



R. TUMAHAI



Conseil municipal – Séance du 27 mai 2011

Rapport de présentation

Objet : *Projet de délibération n° 82/2011 du 27 mai 2011 acceptant la prise en charge de stages de natation à vocation préventive (PISAN) au profit d'enfants issus de quartiers prioritaires de PUNAAUIA et autorisant le Maire à signer la convention de financement*

Lors de la commission des affaires administratives réunie le 4 mai dernier, les élus de la commission ont examiné les actions sociales que la commune pourrait soutenir en 2011.

Dans le cadre de son programme d'actions sociales, la Commune de PUNAAUIA organisera des stages de natation à vocation préventive permettant à des enfants issus des quartiers prioritaires de bénéficier d'une activité aquatique avec un objectif de développement des capacités physiques, de prévention santé et en renforçant le partenariat avec l'ensemble des acteurs de proximité

1. RATTACHEMENT AU PLAN STRATEGIQUE COMMUNAL

Le projet relatif aux stages de natation à vocation préventive s'inscrit dans le plan directeur 2014 de PUNAAUIA au niveau de l'objectif 1.3 : « **Promouvoir une participation citoyenne de tous les administrés** » et met en œuvre l'action 1.3.2 à savoir la promotion de l'intégration sociale et du civisme.

2. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Les stages de natation à vocation préventive permettent à des enfants issus des quartiers prioritaires de bénéficier d'une activité aquatique avec un objectif de développement des capacités physiques, de prévention santé en permettant de renforcer un partenariat avec l'ensemble des acteurs de proximité.

3. ELEMENTS DE CONTEXTE, CONSTATS ET DIAGNOSTICS A L'ORIGINE DE L'ACTION

1. Une Jeunesse sans activités

- ⇒ Peu d'activités physiques de qualité sont proposées aux jeunes des quartiers prioritaires avec des contenus d'éducation et d'enseignement et un encadrement par des professionnels. (brevet d'Etat)
- ⇒ Environ 30% des enfants de Punaauia sont en surcharge pondérale.
- ⇒ Une activité physique se déroulant dans l'eau est souvent mieux appréciée que courir. Au niveau physique, la natation est un sport complet et peu traumatisant sur le corps de l'enfant. (Poids divisé par 10 dans l'eau).

2. *Attractivité de l'eau :*

- ⇒ Le milieu aquatique bénéficie d'une forte attractivité même si l'accessibilité à l'eau pour certaines familles habitant les quartiers prioritaires reste difficile (par manque de moyens de transports et éloignement des accès).
- ⇒ Certains quartiers, comme Outumaoro, bénéficient d'un accès à la plage mais dans de mauvaises conditions.

3. *Un partenariat installé (FTN et Mairie)*

- ⇒ Un partenariat s'est installé entre les différents acteurs permettant l'échange de nos savoirs faire (pays, la commune, la fédération, les clubs de natation de la commune, les associations).
- ⇒ Ce partenariat a d'ailleurs permis l'utilisation d'une structure territoriale auparavant peu utilisée par les habitants du quartier (prix, date fermeture).

4. *Public visé :*

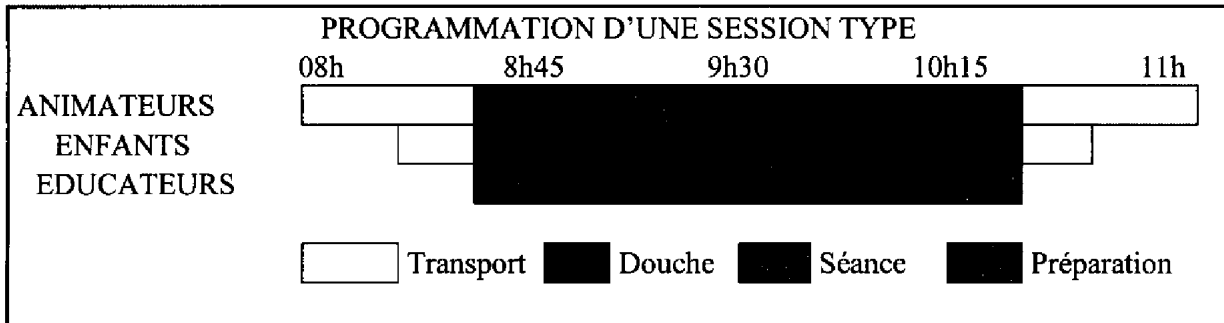
- L'ensemble des établissements primaires de la commune avec le partenariat du Collège de PUNAAUIA. Nombre de personnes : 90 enfants et 6 animateurs
- Origine géographique (quartier) : quartiers prioritaires de Punaauia
- Âge et sexe : 7 ans à 15 ans
- Caractéristiques sociales (motifs d'exclusion) : peu de moyens pour s'épanouir, activités pas ou peu encadrées pendant les vacances scolaires. Des parents ne pouvant pas offrir des activités à ces jeunes enfants.

4. **OBJECTIFS ET RESULTATS A ATTEINDRE :**

- ⇒ *Développer les capacités physiques des enfants issus des quartiers prioritaires. Favoriser le développement physique des enfants.*
- Réalisation des stages de natation,
- L'acquisition de compétences liées à l'activité (immersion, déplacement, etc)
- ⇒ *Renforcer le partenariat. Travailler avec le pays pour faciliter l'accès des structures territoriales aux publics prioritaires, échanger avec les clubs de la commune pour faciliter l'intégration des jeunes issus de ses stages.*
- Une ouverture de la piscine territoriale pendant les vacances de juillet,
- L'intégration des enfants dans les clubs de natation.
- ⇒ *Prévention santé. Favoriser la pratique régulière d'une activité physique et lutter contre l'oisiveté des enfants issus des quartiers prioritaires.*
- La participation régulière aux stages

5. DESCRIPTION DE L'ACTION

La séance de natation se déroule de la manière suivante :



PLANNING STAGE

juillet 2011

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi 10/07/2010	Dimanche 11/07/2010
07h							OFF
08h							
09h					PK 18	OFF	
10h							
11h							
12h							

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche 18/07/2010
07h							OFF
08h							
09h					PK 18	OFF	
10h							
11h							
12h							

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES

SEMAINE 1	1	Immersion Flottaison	Diminuer la crainte liée au milieu et à la sensation d'invasion de l'eau Accepter pesanteur atténuée de l'eau	Recherche d'objets lestés (chasse au trésor) Remontée passive (la méditation)
	2	Corps projectile	Diminuer les résistances à l'avancement	La fusée (poussée au mur en position de glisse + immersion)
	3	Corps propulseur	Utiliser les membres supérieurs pour se propulser	La torpille (poussée au mur en position de glisse + immersion + jambes) Variantes de distances en fonction du niveau
	4	Corps propulseur	Utiliser les membres supérieurs pour se propulser	Torpille + traction alternée des bras = crawl
	5	Sentier aquatique de Pae Pae No Te Ora	Renouer le lien avec le milieu naturel Sensibiliser à la préservation de l'environnement	Visite du sentier, présentation des espèces
SEMAINE 2	6	Déplacements spécifiques Water-polo	Apprendre les appuis du water-polo	Rétro pédalage
	7	Maniement de balle	Prendre conscience et respecter le partenaire	Passes, passes en mouvement, réception de balles
	8	Jeux collectifs	Développer la collaboration	Systèmes de jeux
	9	Matches	Développer la solidarité et le respect des règles	Jouer un match = Evoluer dans un environnement réglementé soumis à la contingence
	10	Sauvetage PK 18	Sensibiliser les enfants aux risques du milieu naturel	Prises de dégagement, déplacement avec mannequin (rétropédalage développé en water polo)

1. Les périodes de l'action

- ⇒ Préparer la demande de cofinancement au CUCS pour 14 février 2011.
- ⇒ Préparer de la présentation à la commission des affaires administratives et faire valider le projet en CM.
- ⇒ Préparer la délibération actant le projet, le plan de financement, la signature du maire.
- ⇒ Rencontrer la fédération afin de finaliser le PISAN 2011
- ⇒ Planifier le PISAN 2011
- ⇒ Organiser la sélection des enfants et les démarches administratives nécessaires.
- ⇒ Réaliser l'action
- ⇒ Réaliser l'évaluation et le bilan de l'action.

2. Le partenariat

- ⇒ Fédération Tahitienne de natation participe à l'élaboration du projet et à l'organisation en mettant à disposition son directeur technique.
- ⇒ L'IJSPF (Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie Française) met à disposition la piscine territoriale de TAINA
- ⇒ Les Clubs de natation de la commune mettent à disposition du matériel pédagogique.
- ⇒ Association Espoir Jeunesse de PUNAAUIA sélectionne les enfants bénéficiaires et animateurs.

6. EVALUATION

- ⇒ Encadrement / porteur du projet
- Un bilan fait par l'ensemble des encadrant à savoir les éducateurs mais aussi les animateurs.
 - ⇒ Bénéficiaires
- Une évaluation des capacités physiques des enfants par l'éducateur par une fiche technique élaborer au plan national. Il s'agit de mesurer l'acquisition des compétences chez les enfants.
 - ⇒ Bilan général
- Le bilan moral et financier sera effectué par le porteur de projet.

7. PLAN DE FINANCEMENT

Le présent projet de délibération vise à approuver le plan de financement de cette initiative.

Commune 40%	934 400
CUCS 60%	1 065 600
Total	2 000 000 TTC